

Communiqué de presse

Drame au large des côtes de Pylos : une responsabilité des États et de l'Union Européenne

Dans la nuit du 13 au 14 Juin, au large des côtes de Pylos, dans le Péloponnèse, une embarcation s'est renversée, avec à son bord, plus de 750 personnes dont on déplore aujourd'hui la disparition. Il s'agit du drame migratoire le plus important de ces dernières années.

Ce drame portera à plus d'un millier le nombre de tués en mer pour 2023, c'est un bien triste record que nous sommes en train de battre.

Nous ne connaissons pas encore totalement les circonstances de ce drame mais l'Union Européenne, avec sa politique d'accueil migratoire, porte une très lourde responsabilité dans celui-ci et face au nombre de décès exponentiel en Méditerranée.

Il n'y a pas de crise migratoire comme tente de le faire croire un certain nombre de personnalités politiques, il y a une crise de l'accueil avec des gouvernements refusant de prendre leurs responsabilités face aux drames qui se jouent de l'autre côté de la Méditerranée.

Face aux guerres, au dérèglement climatique et à la misère organisée par l'impérialisme capitaliste, les États européens peuvent et doivent créer les conditions pour organiser un accueil digne sur l'ensemble du continent. Nos pays en ont les moyens, ils l'ont d'ailleurs démontré à l'occasion de la guerre en Ukraine où plus d'un million de personnes ont été accueillies, en France, en quelques semaines.

Pendant ce temps, une partie de la classe politique française préfère instrumentaliser un fait divers ayant eu lieu à Annecy, mettant en cause un réfugié syrien, comme si sa situation administrative avait un lien avec cet acte ignoble.

Le gouvernement, en grande difficulté sur la question sociale, affrontant un des plus grands conflits sociaux contemporain, essaie justement de détourner l'attention avec les questions migratoires. Un projet de loi, déjà présenté au printemps dernier, est remis à l'ordre du jour, avec une ambition de le faire adopter au second semestre.

Pour la CGT, il n'y a aucune raison de légiférer à nouveau sur l'immigration, sauf à vouloir, une fois de plus, faire une courte échelle à l'extrême droite. Ce texte serait le 29^{ème} porté depuis 1980.

En revanche, il y a urgence à se donner les moyens pour mieux accueillir les exilés qui fuient la guerre, la misère ou la sécheresse.

Il y a également urgence à régulariser les centaines de milliers de travailleurs et travailleuses sans papiers, dans la restauration, le bâtiment, la manutention ou encore le ramassage et la gestion des déchets, afin de permettre que chaque travailleur et travailleuse de ce pays puisse avoir les mêmes droits face à son employeur. C'est

dans cet objectif que la CGT porte l'exigence d'une loi travail, incluant la régularisation de toutes et tous les travailleur-es sans titre de séjour, sur simple preuve de travail.

Plutôt que de reprendre les thématiques de l'extrême droite dans l'espoir d'éteindre la colère sociale, le gouvernement ferait mieux de répondre aux justes revendications du monde du travail, que ce soit en matière salariale, en termes de conditions de travail ou d'âge de départ à la retraite.

La CGT mettra tout en œuvre pour créer les conditions de la mobilisation de l'ensemble des travailleur-es, avec ou sans papiers, durant tout l'été et à la rentrée et mettre le gouvernement face à ses responsabilités.

Montreuil, le 20 juin 2023